

Guide à l' intention des parents



1- Présentation

Roche Papier Stylo- Moncton est un établissement parascolaire francophone privé, associé à un établissement préscolaire Roche Papier Ciseaux-Moncton. Notre établissement détient un permis du ministère de l'éducation et de la petite enfance du Nouveau-Brunswick de 49 places, ainsi qu'un permis d'occupation de la municipalité de la ville de Moncton et une attestation de commerce certifié Vert.

Roche Papier Stylo propose un programme parascolaire entièrement conçu pour les enfants de 5 à 12 ans. Pour découvrir, apprendre et créer, nos enfants auront besoin des langages et des aptitudes acquises par différents domaines de connaissance : les arts visuels, l'éveil musical, l'éveil à la numératie, l'éveil aux sciences et à la littérature sans oublier les activités physiques. Roche Papier Stylo offre une formule qui englobe toutes ces aptitudes sous quatre grands espaces pour des découvertes hors du commun et la plus grande opportunité d'apprentissage pour votre enfant.

- ✓ Un Gymnase
- ✓ Une Salle d'expression corporelle
- ✓ Une Bibliothèque technologique et un solarium de jeux sociale
- ✓ Une Salle de découvertes

Roche Papier Stylo est administré par Elki Imbeault. RPC est situé au cœur du centre-ville de Moncton, tous près du centre culturel Aberdeen, du Parc Victoria et de la bibliothèque publique de Moncton. Roche Papier Ciseaux possède une cour intérieure et une cour extérieure.

2- Implications et participations des parents

Approche axée sur la famille. Les familles ont le droit et la responsabilité de prendre les décisions en matière de service de garde pour leurs enfants. Les parents constituent une source essentielle d'expertise en ce qui a trait à leurs enfants. Par conséquent, ils doivent participer de façon active à la planification en matière d'intégration et de développement de ces derniers au sein des installations de garderie régulières.

Services communautaires. Les installations de garderie doivent être mises sur pied à titre de service communautaire, avec le soutien de la collectivité et en réponse aux besoins de celle-ci.

Roche Papier Stylo consulte les parents sur tous les aspects touchant la garde de leur enfant, notamment sur :

1. l'application du programme éducatif;
2. l'acquisition et l'utilisation du matériel éducatif et de l'équipement;
3. la localisation ou le changement de localisation de l'installation;
4. l'aménagement et l'ameublement;
5. les services fournis;
6. le traitement des plaintes.

3-Préoccupations et suggestions des parents

Pour discuter d'un problème ou d'une préoccupation ou apporter des suggestions, les parents devront le faire au bureau de l'administration de Roche Papier Stylo- Moncton. Les parents peuvent communiquer avec le propriétaire, Elki Imbeault ou encore la responsable pédagogique, en personne. Cette conversation sera documentée, afin de répondre le mieux possible aux attentes des parents.

Suite à une rencontre, le parent peut choisir de faire part de sa préoccupation ou suggestion au conseil d'administration. Afin qu'une demande officielle soit déposée au conseil, les parents devront d'abord faire la demande par écrit. Les suggestions écrites seront revues trimestriellement, ou selon l'urgence spécifiée dans la requête.

Une décision du conseil sera rendu en considérant les intérêts communs de tous; soit les enfants, les éducateurs (trices), les parents et les propriétaires.

4- Le cadre de vie - notre programme éducatif

Une copie de notre programme éducatif est disponible au www.rpsmoncton.org, un extrait apparaît dans ce document à la page 9.

Notre programme comprend quatre espaces distincts servant à valoriser les quatre aspects du développement de l'enfant, soit :

Développement physique :

- le besoin de jouer, de bouger et de grandir en santé

Développement cognitif :

- le plaisir de chanter et de pouvoir danser
- l'opportunité d'imaginer et de créer par le médium des arts

Développement du langage et de la communication

- les dialogues, l'éveil à la littérature et les jeux sociaux

Développement socio-affectif

- L'enfant joue, l'enfant participe, et la confiance en soi

5- Heures d'ouverture

Notre service de garde est ouvert du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30**. Votre enfant doit être accompagné d'un adulte à l'arrivée, et ce dernier doit aviser le personnel éducateur de l'heure du départ de l'enfant. Les parents ou accompagnateurs doivent habiller et déshabiller leur enfant au vestiaire à l'arrivée et au départ. Chaque enfant a un casier identifié à son nom; vous devrez y laisser ses vêtements de rechange et autres articles nécessaires.

Veillez remettre les vêtements extérieurs dans leurs casiers respectifs.

Lorsqu'une autre personne qu'un parent doit venir chercher votre enfant, les parents doivent aviser la garderie à l'avance.

6- Repas et Collation

Deux collations et un repas conformes aux recommandations du Guide alimentaire canadien sont servis aux enfants durant la journée.

- Collation : 09 :30 - 10 :00
- Repas du midi: 12 :00 - 12 :30
- Collation : 15 :00 - 15 :30

Le menu est envoyé affiché à l'entrée des classes, ou envoyé par courriel sur demande. Si votre enfant est restreint à une diète spéciale prescrite par un membre de l'Ordre des médecins du Canada, veuillez nous en aviser pour que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.

Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture, bonbons ou friandises de la maison puisqu'il est de notre obligation de veiller aux allergies et restrictions alimentaires de tous les enfants.

7- Politique d'admission et inscription

Les enfants seront admis chez Roche Papier Stylo selon la disponibilité et l'école élémentaire qu'il fréquente.

Nous accordons une priorité aux familles de plus d'un enfant (frère et/ou sœur) et aux familles qui habitent le quartier.

La fiche d'inscription est conservée à la garderie tant que votre enfant y est inscrit et vous sera remise lorsque votre enfant quittera le service de garde définitivement. Les renseignements contenus dans les fiches d'inscription sont confidentiels et nul ne peut les communiquer ou en être informé par écrit ou verbalement sans l'autorisation des titulaires de l'autorité parentale. Le Règlement 83-85 sur les services de garderie du Nouveau-Brunswick exige que toute garderie conserve un dossier pour chaque enfant intitulé, *Profil de l'enfant*. Annexe 11.1.11

Assurez-vous de bien nous laisser vos coordonnées lors d'un départ afin que nous puissions vous faire parvenir votre reçu d'impôt ou autre document.

8- Matériel fourni par les parents

- Des chaussures confortables ou espadrilles
- Des vêtements de rechange (1 paire de chaussette)
- Des chaussures confortables
- Un chandail chaud
- Un chandail de rechange- a manche courte
- Une petite bouteille de solution orale d'acétaminophène (**TEMPRA**) et s'assurer de bien remplir et signer le formulaire d'administration.

Été :	Hiver :
Crème solaire	un (1) Chapeaux (style cagoule ou tuque)
Casquette	une (1) paire mitaine ou des gants
Maillot de bain	Manteaux, pantalons de neige et bottes adéquates (pour l'extérieur)
Serviette de bain	
sandaless	cache-cou

Jouer dehors

Prenez note que tout les enfants vont dehors par jours, et cela tout les jours. SVP ne vous fiez pas à la température qu'il fait dehors lors de votre départ vers Roche Papier Stylo. Plutôt prévoyez plusieurs épaisseurs afin que les enfants puissent participer convenablement aux activités extérieures.

** Il serait préférable de choisir des bottes doublés*

** Éviter d'apporter des jouets de la maison, a moins indiqués par les éducatrices.*

** TOUJOURS identifier les effets de votre enfant clairement.*

****NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES EFFETS PERDUS NON IDENTIFÉS***

9- Maladie ou accident sérieux

Afin d'aider le personnel des garderies à assurer la gestion et le contrôle des maladies transmissibles dans les garderies, le ministère de la Santé a préparé le document : *Gestion des maladies infectieuses chez les enfants et personnel dans les installations de garderies du Nouveau-Brunswick. Annexe 11.3.2*

En cas de maladie ou d'accident sérieux, la garderie prendra les dispositions nécessaires, notamment en communiquant avec un médecin ou en se rendant à l'hôpital le plus proche et les parents en seront avisés aussitôt. La garderie pourra aussi faire appel aux services ambulanciers. (Les coûts d'un service ambulancier seront aux frais des parents de l'enfant). Les parents sont responsables de signer le consentement des parents pour l'administration de soins et le transport d'urgence. Annexe 11.1.12

10- Médicaments et autres

En conformité avec l'annexe 11.17 du Règlement sur les garderies, un membre du personnel ne peut administrer un médicament sans l'autorisation écrite des parents et d'un membre de L'Association Médicale Canadienne.

S'il s'agit d'un médicament prescrit, les renseignements inscrits par la pharmacie sur l'étiquette identifiant le médicament font foi de l'autorisation du médecin.

Toutefois, de l'acétaminophène (Temptra), l'insectifuge et des solutions orales d'hydratation peuvent être donnés à un enfant, sans autorisation médicale, pourvu qu'ils soient conformes au protocole. (formulaire au secrétariat de la garderie). Des gouttes nasales salines, de la crème pour le siège à base d'oxyde de zinc ou de la crème solaire sans PABA peuvent être utilisées sans autorisation médicale, pourvu qu'elles le soient avec l'autorisation écrite des parents. En conformité avec l'annexe 11.17 Partie B, seule la personne désignée par écrit par le ou la titulaire du permis de garderie peut administrer un médicament à un enfant. En conformité avec les Normes visant les installations de garderie, seul un médicament fourni par le parent peut être administré à un enfant, sauf pour ce qui est de l'acétaminophène, des solutions orales d'hydratation et de la crème solaire sans PABA. L'étiquette du contenant de ce médicament doit indiquer le nom de l'enfant, le nom du produit, sa date d'expiration, la posologie et la durée du traitement.

L'Ibuprofène (Advil) sera accepté et administré à votre enfant seulement avec une ordonnance d'un membre de L'Association Médicale Canadienne et accompagné d'une autorisation parentale.

Un membre du personnel ne peut administrer des produits homéopathiques, sans l'autorisation d'un membre de L'Association Médicale Canadienne.

11- Sorties et Transport

Intervenants :

Vous serez avisé d'avance en cours d'année, quand nous aurons des visites de stagiaires, photographes pour les photos de fin d'année, fête spéciale, etc., des rencontres avec les policiers, pompiers, médecins et autres.

Transport (autobus scolaire, autobus de la ville, parents):

Nous vous aviserons des sorties qui seront faites par autobus ou autre moyen de transport et vous transmettrons les conditions qui s'y rattachent. Roche Papier Stylo adopte le transport en commun urbain, pour la majorité des déplacements des enfants quand le trajet nécessite plus d'une vingtaine de minute de marche dans une direction.

La navette scolaire sera assurée par un transporteur commercial, au nom de Transport East Link. La navette voyagera de L'école Le Sommet et l'école Ste-Bernadette.

Les sorties et les autres activités :

Toutes les sorties ou les activités tels que Ferme de Bisons, Musées, Butterfly World, Zoo,, cueillette de fraises etc., seront à vos frais. En septembre de chaque année, un montant de 75\$ par année vous sera facturée pour les sorties et activités de l'année et un calendrier des sorties incluant les lieux et dates de sorties vous sera aussi remis.

Pour que votre enfant profite pleinement des activités offertes, il est souhaitable qu'il arrive avant 09:30 (matin) et quitte qu'après 16h00.

12- Divers

Modalités de participation des parents :

Pendant les heures d'ouverture du service de garde, les parents ont accès aux salles occupées par les enfants. S'il vous plait, veuillez enlever vos chaussures avant d'entrée dans la classe de vos enfants.

Voici quelques mécanismes mis sur pied afin de favoriser la participation des parents :

- Cahier de communication. Chaque jour, vous aurez le déroulement de la journée de votre enfant.
- Communication des informations aux parents en forme de memo, nous favorisons cette méthode de communication afin d'éviter le surplus de courriels... (calendrier sorties, événements, menu...)
- Changement de groupe(s)
- Fête spéciale
- Utilisation d'un tableau (Info parents)
- Accompagnement lors des sorties

Départs :

Si vous désirez retirer votre enfant de Roche Papier Stylo , il serait préférable que vous nous avisiez au moins quatre semaines à l'avance, afin que nous soyons en mesure d'offrir la place disponible à un autre enfant. Pour les départs de dernière minute, deux (2) semaines vous seront facturées.

Fermeture temporaire :

En cas de fermeture pour cause hors du contrôle de la garderie (tempête, bris de chauffage, feu, épidémie, etc.), les parents seront avisés de la situation par le gestionnaire de la garderie et la situation sera gérée au cas par cas.

13- Frais de garde

COÛT

Nos frais de garde sont de 20\$ par jour pour un enfant, soit pour 260 jours par année. Ces montants vous donnent droit à des services de garde éducatifs, des cours de musique, de théâtre, d'expression corporelle, des activités éducatives et pédagogiques. Ils vous donnent également droit à un repas complet, le lait et à deux collations chaque jour.

De plus, chaque année, un carnet de liaison sera offert pour chaque enfant. Prière de nous informer si vous aimeriez recevoir un carnet de communication pour votre enfant. Le carnet de votre enfant vous sera remis en fin d'année, un très beau souvenir à conserver.

REÇU D'IMPÔT

Un reçu de vos frais de garde vous sera remis en février de chaque année.

(Voir Agence du Revenu du Canada les crédits d'impôts et les remboursements anticipés gouvernementaux/formulaires gouvernementaux).

MODE DE PAIEMENT

Les frais de garde sont payables le premier (1^e) de chaque mois.

Nous acceptons de l'argent comptant et chèque.

Les paiements par chèque doivent être faits à l'ordre de Roche Papier Stylo- Moncton.

Pour les chèques : inscrire le nom de l'enfant et la période pour laquelle le chèque est fait.

Des frais de 25\$, vous seront facturés pour les chèques retournés par votre institution financière.

Tout retard de paiement de plus de 5 premiers jours ouvrables du mois seront majorés de 5\$/par jour de retard.

RETARDS APRÈS 18H30

Pour un départ au-delà de nos heures d'ouverture régulières, des frais de retard de 5\$/par 10 minutes seront payables le jour même à l'éducateur/trice en service.

VACANCES - MALADIE et ABSENCES..

Nous vous demandons de garder votre enfant à la maison et de nous aviser, si celui-ci présente de la fièvre, un état grippal, deux selles molles consécutives inhabituelles ou encore du sang dans les selles. De plus, dès que votre enfant présentera de la fièvre à la garderie ou un autre symptôme infectieux, nous communiquerons avec vous afin que vous puissiez venir récupérer votre enfant dans un délai maximal d'une heure. Ces procédures ont pour but de protéger tous les enfants et de prévenir l'écllosion d'une épidémie à l'intérieur de la garderie.

Ces jours vous seront facturés au tarif en vigueur.

FERMETURE/CONGÉS FÉRIÉS :

Notre service de garde sera fermé les jours fériés ci-dessous.

- Avril : Fête de Pâques (vendredi et lundi de Pâques)
- Mai : Fête de la Reine
- Juillet : Fête du Canada
- Aout : Fête du Nouveau Brunswick
- Septembre : Fête du travail (1^{er} lundi de septembre)
- Octobre : Action de grâce
- Décembre : Fête de Noël (25, 26 décembre)
- Janvier : Jour de l'an (1 janvier)

14- La vérification des casiers judiciaires et les Certificats médicaux des employé(e)s

La vérification des antécédents judiciaires de notre équipe se fera dès que la candidature d'une personne est retenue pour occuper un poste durant les heures d'ouverture de notre service de garde. Un examen médical est aussi nécessaire en vertu des Normes visant les responsables d'installations de garderie.

Notre personnel éducateur/trice :

Formation - Nos éducateurs ont tous une formation en milieu de garde ou un baccalauréat auprès des enfants ou dans le domaine des arts et spectacles ainsi que leur certificat de secourisme.

Ratio éducateur/trice par enfant :

Le ratio est celui requis par le Ministère du Développement Social :

- | | | | |
|-------------------------------------|----|-----------|------------------|
| • 1 éducateur/trice pour 7 enfants | de | 3 à 4 ans | Troubadours 2 |
| • 1 éducateur/trice pour 10 enfants | de | 4 à 5 ans | Monarques 1 et 2 |
| • 1 éducateur/trice pour 12 enfants | de | 5 ans | Les Grands |

15- Intégration et Période **Adaptation sur mesure**** (les nouveaux enfants et les changements de groupe)**

Le respect du rythme et des besoins de chacun passe avant tout. Le travail de l'équipe RPS et sa collaboration avec les parents permettront à chacun de vivre cette nouvelle aventure en toute sérénité.

16- Encadrement

Roche Papier Stylo a recours aux méthodes positives d'encadrement, y compris :

- La réflexion avec l'enfant sur l'incident en question
- La réorientation
- L'élimination des problèmes potentiels
- Le renforcement positif et les encouragements plutôt que la concurrence, la comparaison et les critiques
- L'application de façon constante de règles logiques et portant sur tous les aspects
- L'explication des règlements au personnel, aux enfants et aux parents

On doit utiliser de façon sélective la méthode « d'isolement », qui permet à un enfant de reprendre ses esprits et de maintenir un contact visuel avec un membre du personnel, et ce, en tenant compte du stade de développement de l'enfant et de la pertinence d'une telle méthode dans chaque cas.

Notre politique d'embauche interdit les mesures de châtiments corporels. Des mesures disciplinaires et des poursuites judiciaires sont assurées si les employés utilisent ou mettent en pratique les pratiques suivantes :

- frapper un enfant
- le secouer, le pousser, lui donner la fessée, le pincer ou poser d'autres gestes qui blessent physiquement
- exiger la répétition de certains mouvements
- l'humilier, le rebaisser ou le dénigrer d'une façon ou d'une autre
- le priver d'un repas ou l'empêcher de se reposer ou d'aller à la toilette, ou menacer de le faire
- l'envoyer se coucher
- lui interdire de participer à une sortie ou une à activité de groupe
- l'immobiliser

17- Mauvais traitements et négligence à l'égard d'enfants

Conforme à la loi provinciale du Nouveau-Brunswick, les employés de Roche Papier Stylo ont l'obligation de rapporter tous soupçon de mauvais traitement d'un enfant au Ministère de la sécurité publique. Le cadre administratif de Roche Papier Stylo servira de lien étroit avec le Ministère de la sécurité publique dans un cas de négligence ou d'abus envers un enfant.

18- Assurances

Roche Papier Stylo Moncton détient une police d'assurance complète chez Intact Assurances.

www.intactinsurance.com. Nos courtiers sont les agents d'Assurances Johnson (anciennement nommé Assurances Goguen-Champlain)

19- Procédure de traitement des plaintes

Dans le but d'assurer la qualité des services offerts aux familles de la garderie, RPStylo s'est dotée d'une procédure de traitement des plaintes. Le directeur et/ou la directrice adjointe sont les personnes responsables de la gestion des plaintes et ce, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

La direction traite chaque plainte avec diligence et assure le suivi. Elle permet au plaignant d'exposer la nature de sa plainte, fournit les renseignements ou documents requis si besoin, dirige la personne vers le bon interlocuteur (personne ou organisme) et s'assure du bien-fondé de la plainte auprès des personnes concernées.

Réception d'une plainte

Un plaignant peut formuler sa plainte verbalement ou par écrit. Il n'est pas tenu de s'identifier. Toutefois, la personne qui reçoit la plainte, tout en l'assurant que ce renseignement demeurera confidentiel, l'invite à s'identifier, car il pourra s'avérer utile de communiquer avec lui pour clarifier certains renseignements en cours du traitement de la plainte. Un dossier est ouvert pour toute plainte reçue.

La politique de traitement des plaintes sera disponible à l'inscription.

20- Conservation des dossiers

Tous les dossiers de plaintes constitués par Roche Papier Stylo ainsi que les documents démontrant un suivi apporté à ceux-ci sont confidentiels et conservés pendant les 3 années qui suivent la date de fermeture du dossier. Seuls la direction a accès à ces documents lorsque nécessaire pour l'application des mandats qui leur sont confiés par la loi.

21- Politique de retrait

Si un enfant a de graves problèmes de discipline ou d'adaptation, la direction et les parents discuteront de moyens pour aider celui-ci (par exemple faire appels à des professionnels). Si après une période raisonnable, la situation persiste au détriment des autres enfants de la garderie, la direction soumettra le cas au Conseil d'administration. Si la situation ne s'améliore pas, après consultation avec les parents de l'enfant, on pourra, selon les lignes directrices de la Politique, demander aux parents de retirer leur enfant de la garderie. La procédure suivie est celle décrite ci-dessous.

- i. la direction organisera une rencontre initiale avec le parent afin d'élaborer un plan d'action et un avis écrit sera remis au parent,
- ii. suite à la rencontre initiale avec le parent, l'enfant sera sous observation pour une autre période de deux semaines. Il y aura une deuxième rencontre avec le parent pour examiner le progrès de l'enfant. S'il y a amélioration, un compte rendu écrit sera remis au parent, par contre, si la situation inacceptable persiste, un deuxième avis écrit sera remis au parent,
- iii. s'il y a une amélioration (suite à ce deuxième avis) l'enfant demeurera à la garderie avec une mention à son dossier ou,
- iv. si la situation inacceptable persiste au détriment des autres enfants de la garderie, la direction fera émettre un troisième avis qui sera un avis de retrait spécifiant la date de retrait.

Dans le cas où les enfants ont déjà passé la période de probation, mais pour lesquels un comportement inacceptable se développe et persiste les procédures ci-haut mentionnées seront appliquées.

Description de comportements inacceptables

- agressivité physique : mordre, frapper, se battre, bousculer
- agressivité verbale : langage abusif, racisme
- négligence relative à la sécurité : lancer des jouets ou de l'équipement qui pourrait blesser un autre enfant, fugue
- vandalisme: dommages à la propriété, au matériel de la garderie ou d'un autre enfant, vol.

22- Plan d'évacuation RPStylo-Moncton

En cas d'incendie, ce document cherche à uniformiser les étapes d'évacuation. A l'aide du registre des exercices mensuels d'évacuation en cas d'incendie, annexe 11.1.10, ce plan guide les occupants vers un lieu rassembleur, lors d'une évacuation.

Nombre d'enfants : Le personnel responsable doit emporter le Registre de présence prise le jour de l'incident, comme outil de réconciliation. Ce document doit être affiché près du bureau chaque jour. Une fois rassemble à la maison du commerce, nous ferons le décompte de tous les enfants jusqu'à ce qu'il soit complet.

- **Rôle de l'éducatrice-** les éducatrices sont responsables de réunir leurs élèves. Les éducateurs doivent guider leurs enfants dans le calme et l'ordre suivant le plan d'évacuation indiquant les sorties d'urgence. Chez Roche Papier stylo, il existe deux portes de sorties de secours : équipés de matériel d'évacuation.

Lieu de rassemblement : Située à 100 mètres de Roche Papier Ciseaux, la Maison du Commerce sera le lieu de rencontre lors d'une évacuation. La Maison du Commerce est ouverte de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi. Le hall de l'édifice servira de point de rassemblement et de lieu sécuritaire à l'abri d'intempéries.

La Maison du Commerce est située au 236, rue St-Georges.



23- Programme éducatif- extrait seulement...

Roche Papier Stylo propose un programme parascolaire entièrement conçu pour les enfants de 5 à 12 ans. Les jeunes enfants développent leurs connaissances du monde et leurs aptitudes pour le futur par l'exploration et l'expérimentation, c'est pourquoi Roche Papier Stylo se démarque, en offrant quatre espaces distincts servant à valoriser les quatre aspects du développement de l'enfant.

Développement physique

- jouer, bouger et grandir en santé¹

Développement cognitif

- Jouer, chanter et danser²
- Jouer, imaginer et créer³

Développement du langage et de la communication⁴

Développement socio-affectif

- Je joue, je participe, je suis capable⁵

Pour découvrir, apprendre et créer, nos enfants auront besoin des langages et des aptitudes acquises par différents domaines de connaissance : les arts visuels, l'éveil musical, l'éveil à la numératie, l'éveil aux sciences et à la littérature sans oublier les activités physiques. Roche Papier Stylo offre une formule qui englobe toutes ces aptitudes sous quatre grands espaces pour des découvertes hors du commun et la plus grande opportunité d'apprentissage pour votre enfant.

- ✓ **Gymnase**
- ✓ **Salle d'expression corporelle**
- ✓ **Bibliothèque et solarium**
- ✓ **Salle de découvertes**

Naturellement, chaque enfant a une préférence pour certains types d'activités. Chez Roche Papier Stylo nous leur permettons non seulement de s'immerger dans les types d'activités qu'ils préfèrent à l'aide de matériel qui ne se retrouve pas facilement ailleurs, mais aussi nous les encadrons et les dirigeons, afin qu'ils explorent et raffinent d'autres aspects nécessaires à leur développement global. Notre programme de gestion de temps se surnomme Carrousel. Notre concept est axé sur le Curriculum éducatif du Nouveau-Brunswick afin de mieux répondre au développement holistique, dynamique et harmonieux du jeune enfant.

Gymnase

Un esprit sain dans un corps sain, tel est la motivation d'avoir un gymnase. Les milieux de petite enfance qui portent une attention particulière à la santé des enfants est plus efficace et les enfants réussissent mieux. Chez Roche Papier Stylo la santé comprend : les activités physiques, des moyens de relaxation, de bonnes pratiques d'hygiène, un milieu sain, une alimentation de qualité, de même qu'un milieu socioaffectif favorable.

L'essentiel est de donner à l'enfant maintes occasions de pratiquer ses mouvements et ses actions pour communiquer différents messages. De cette façon, l'enfant surmontera les défis qui lui sont présentés parce que ceux-ci sont appropriés à son développement moteur.

¹ Jouer, bouger et grandir en santé: Guide pédagogique pour accompagner le jeune enfant dans son développement physique. Services de garde francophones. Groupe de recherche en petite enfance (GRPE). Faculté des sciences de l'éducation. Université de Moncton. février 2010.

² Jouer, chanter et danser: Éveil musical en petite enfance. Ministère du Développement social, Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Mars 2010.

³ Jouer, imaginer, et créer: Éveil aux arts visuels en petite enfance. (GRPE) Université de Moncton. Ministère du Développement social. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Décembre 2010.

⁴ Je parle, je fais semblant de lire et j'écris à ma façon : Éveil à la littératie en petite enfance. (GRFE) Université de Moncton. Ministère du Développement social. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Juin 2010.

⁵ Je joue, je participe, je suis capable: Guide pédagogique pour accompagner le jeune enfant dans son développement socioaffectif. (GRPE) Université de Moncton. Ministère du Développement social. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Octobre 2010.

Salle d'expression corporelle

Notre classe d'expression corporelle est propre à l'éveil musical, au yoga et à la danse créative, ainsi qu'à l'art dramatique. Cet espace offre 500 pieds carrés, ou l'on met à disposition une multitude d'objets et instruments de musique à la portée des enfants, qui invitent à la créativité, ainsi que du matériel professionnel d'expression corporelle, que les professeurs certifiés exploitent à travers les cours et les séances libres.

Éveil musical

La musique touche à tous les domaines de développement et fait partie intégrante de notre programme. Les enfants peuvent explorer la motricité globale et les concepts d'équilibre, d'orientation et de mouvements rythmiques. Sur le plan cognitif, les enfants acquièrent la connaissance, l'attention, la mémoire et la notion du calcul via la musique. Sur le plan langagier, ils apprennent les paroles des chansons et des comptines, le rythme et la qualité musicale des mots chantés et parlés. Enfin sur le plan socio affectif, les enfants pratiquent leurs habiletés sociales, vivent une gamme d'émotions, jouent des jeux de rôles, prennent conscience de leurs capacités et en éprouvent de la fierté.⁶

Zone de mouvement et danse rythmée

Les enfants peuvent s'exprimer par le mouvement et la danse en utilisant une variété de matériel de gymnastique et d'objets créatifs. Parce que le mouvement et la danse sont à la fois des activités physiques et des moyens d'expression, ils exercent un effet doublement bénéfique sur le développement holistique, dynamique et harmonieux de l'enfant. Notre salle d'expression corporelle permet aux enfants d'établir des liens entre la musique et le mouvement, soit la danse, ainsi qu'entre la parole et la détente, soit le yoga.

Yoga

Aider l'enfant à se développer harmonieusement dans une démarche qui allie mouvement, expression de soi, discipline et créativité.

Permettre à l'enfant de vivre une expérience de détente et de bien-être canalisant son énergie dans des exercices de Yoga adaptés à son âge. Favoriser la détente sur le plan émotionnel et mental par la relaxation et la respiration.

Proposer des exercices qui lui font prendre conscience de son corps et qui tiennent compte de ses besoins physiques et physiologiques. Éveiller sa créativité dans l'exploration de ses capacités corporelles.

Bibliothèque et Solarium

Privilegié d'un espace architecturalement fenestré, nous avons conçu un endroit pour faciliter l'éveil à la littératie, le jeu symbolique, le jeu dramatique et les jeux de société. Le solarium demeurera un espace calme et relativement silencieux pour favoriser la concentration, la détente et l'acquisition de connaissances intellectuelles.

La bibliothèque et TICS

La bibliothèque est notre opportunité d'accompagner l'éveil à la lecture en disposant d'une bibliothèque remplie de livres à la portée des enfants et adaptés à chaque tranche d'âge. Des tables de travail et des chaises-causes sont dispersées parmi des fauteuils afin de rendre les lieux le plus convivial possible. À l'aide de logiciels et technologie tactile, notre bibliothèque offrira les outils nécessaires pour l'éducation propre aux quatre composantes de l'éveil à la littératie.

Solarium

Notre bibliothèque comprend un solarium : un espace de découverte cognitive pour la découverte des mathématiques, le divertissement par le jeu dramatique, et les jeux de société. Le solarium demeure un endroit calme où l'on converse, renforce la mémoire ou la concentration, pratique la stratégie ou simplement s'envole dans l'imaginaire. Un maximum de huit enfants.

Salle de découverte

La salle de découverte est un endroit axé sur l'éveil de la numératie, l'éveil scientifique, et l'ingénierie.

⁶ Ministère du Développement social. (2008). Curriculum éducatif pour les services de garde francophone. Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton : GRPE. Chapitre sur le Développement holistique. P2.

Cet espace rassemble trois aires distinctes; soit une aire pour un laboratoire scientifique, une aire avec deux tables lumineuses, et une table à LEGO pour la construction et la déconstruction. L'enfant s'épanouit auprès de l'activité qui lui parle. Les jouets sont présentés sous une forme exploratoire, simple mais gradué, ou l'aspect professionnel est mis en valeur. Le niveau des expériences est propre aux enfants de 5 à 9 enfants. À l'aide de l'éducatrice, les activités et les ateliers scientifiques présenteront des aspects éducatifs tels des expériences météorologiques (concept de la chimie) et des radiographies de la physiologie humaine, à titre d'exemple.